
Procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 4 juillet 2022 à 19h30 à Misengrain

PV adopté et publié le 17/10/2022.

Présents (23) : ARDOUIN Franck-Olivier - AUGER Jean-Marc - DÉSARMÉNIEN Pascale - DE SINGLY Vincent - GAILLARD Florence - GILET Danielle - HEBEL Jo - HÉNONIN Denis - HÉNONIN Sylvie - HOUSBINE Michel - HUAULMÉ Alexis - LAHAIE Claire - LAHAIE Julien - LARCHER Serge - MATHIS Didier - MOREAU Jean-Pierre - MOREAU Stéphane - PORTIER Jérôme - RÉMOND Anne - RICHARD Annaïck - SIONNEAU Pierre - SOMMEREISEN Jean-Philippe - VERMEIL Corinne

Assistent : CHEVET Nathalie (secrétaire de séance) – KNOCKAERT Jean-Christophe - PICHON Stévan.

Excusés (5) : GALLO Gérard – PÉARD Dominique - SZWED-BOBET Laëticia - VRAUX Cécile - ZONZON Régine.

Julien LAHAIE ouvre la réunion à 19h45, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

1. Démission de Bertrand MARCILLAT

Bertrand MARCILLAT nous a adressé un courrier de démission le 29 juin dernier, en tant que représentant du comité 85. Comme le prévoit notre Règlement Intérieur, il appartient au comité de Vendée de nous présenter le nouveau membre qui le représentera. Ce devra être un homme afin de respecter la parité. Cette personne devra ensuite être ratifiée à l'Assemblée Générale l'année prochaine. Cependant, elle pourra quand même prendre part aux votes d'ici l'AG.

Danielle GILET présente M. Vincent DE SINGLY, qui représentera dorénavant le comité 85, en lieu et place de Bertrand MARCILLAT.

Jo HEBEL rappelle que Vincent DE SINGLY, devenant membre du Conseil d'Administration, ne pourra par conséquent plus siéger à la commission des Réclamations et Litiges.

Yves Chartier doit prendre contact avec Jo HEBEL pour devenir membre de la CTRL.

Vincent DE SINGLY se présente :

J'ai 58 ans, j'ai commencé le handball à l'âge de 6 ans. Je suis membre actif du comité 85, et licencié au club de Chantonay/La Jaudonnière. Je suis chef d'entreprise en Vendée.

Vincent DE SINGLY est coopté par le Conseil d'Administration et peut prendre part aux votes immédiatement, conformément à notre Règlement Intérieur.

2. Compte-rendu de l'AG

111 clubs représentés à l'AG. Les ateliers ont dû être raccourcis, car nous étions pris par le temps.

Retours très positifs sur les thèmes des ateliers.

Alexis HUAULMÉ précise que ces ateliers sont des moments importants de l'AG. Il convient de réduire l'aspect statutaire de l'AG au profit de ces échanges. Le faible temps accordé aux ateliers cette année est frustrant pour les clubs. Il est impératif d'augmenter cet espace d'échanges pour les années à venir.

Une enquête de satisfaction sera envoyée aux clubs.

Les supports utilisés à l'AG, lors des ateliers notamment, seront envoyés à tous les clubs via une newsletter.

Denis HÉNONIN propose de mettre en place les ateliers avant le début de l'AG. C'est ce qu'a fait le Maine-et-Loire cette année lors de son AG ; tous les clubs étaient présents dès l'ouverture.

Jérôme PORTIER préfère que les ateliers viennent s'intercaler entre les votes pour couper la journée.

Michel HOUSBINE évoque la possibilité d'adresser la liste des votes à chaque club. Au sein de leur BD respectif, il se prononcerait sur chaque vote.

À l'AG fédérale, les rapports d'activité font l'objet d'un vote unique.

→ Voir avec le service juridique fédéral s'il est possible de voter le passé par internet.

→ Étudier la possibilité de faire 2 AG :

- 1 en distanciel pour voter le passé
- 1 en présentiel pour voter les projets et la partie financière, et faire les ateliers

Le plateau repas était plutôt moyen. Les couverts n'étaient pas faciles à utiliser.

Prévoir un buffet serait tout aussi rapide, si on prend la peine de mettre en place plusieurs endroits pour accéder et éviter ainsi les files d'attente.

3. Projet d'échéancier des réunions 2022/2023

Dates	Réunions	Présentiel / Visio	Observations
Samedi 27/08/2022	Comité Directeur	Présentiel journée	Réunion pour lancer la saison + Moment de convivialité + activités diverses
Mercredi 28/09/2022	Conseil d'Administration	Présentiel	Vœux Fédéraux
Mercredi 19/10/2022	Bureau Directeur	Visio	De 19h00 à 20h00
	Comité Directeur	Visio	A partir de 20h00
VACANCES TOUSSAINT DU 22/10 au 07/11/2022			
Mercredi 09/11/2022	Comité Directeur	Présentiel	
Mercredi 30/11/2022	Comité Directeur	Visio	
VACANCES NOËL 17/12 au 03/01/2023			
Mercredi 21/12/2022	Comité Directeur	Présentiel	Repas de Noël – Moment de convivialité
Mercredi 11/01/2023	Bureau Directeur	Visio	De 19h00 à 20h00
	Comité Directeur	Visio	À partir de 20h00
Mercredi 08/02/2023	Comité Directeur	Visio	
VACANCES FÉVRIER 11/02 au 27/02/2023			
Mercredi 1 ^{er} /03/2023	Comité Directeur	Présentiel à Nantes	Pendant les IP afin que les élus puissent voir au moins 1 match du Pôle de Nantes
Mercredi 29/03/2023	Bureau Directeur	Visio	De 19h00 à 20h00
	Comité Directeur	Visio	À partir de 20h00
Mercredi 19 ou 26/04/2023	Conseil d'Administration	Présentiel	Préparation AG FFHB
VACANCES DE PÂQUES 15/04 au 02/05/2023			
22/23 avril ou 29/30 avril 2023	AG FFHB	Présentiel	À la MDH
Mercredi 10/05/2023	Bureau Directeur	Visio	De 19h00 à 20h00
	Comité Directeur	Visio	A partir de 20h00
ASCENSION du 18 au 21 Mai 2023			
Mercredi 31/05/2023	Conseil d'Administration	Présentiel	Préparation AG LIGUE
Samedi 10 juin 2023 – Finales coupe de France			
Samedi 17/06/2023	AG LIGUE	Présentiel	
Mercredi 05/07/2023	Comité Directeur	Présentiel	Réunion fin de saison + moment de convivialité

Les réunions auront lieu dorénavant le mercredi.

Décision :

Échéancier validé avec 22 voix pour, 1 abstention.

4. Point sur les Ressources Humaines

Poste chargé de développement de l'arbitrage :

Monsieur Grégoire TOURNÉ, arrivant de Perpignan, remplacera Pierre DELGADO VARELA-MOINET à compter du mardi 16 août 2022.

Alain POISSENOT, Didier MATHIS et Stévann PICHON l'ont reçu, puis Anne RÉMOND dans un second temps. Il a 35 ans et souhaite quitter le comité des Pyrénées-Orientales, en tant que CTF, pour rejoindre sa compagne, qui travaille dans la région nantaise.

Point sur le renouvellement des 2 apprentis Communication :

- Chargé de communication / événementiel : Axel GIRAUDEAU nous rejoindra à compter du lundi 22/08/2022.
- Chargé de communication digital : le recrutement est encore en cours, suite à 2 désistements. Segré est trop éloigné des transports en commun, les étudiants ne veulent pas venir au vu des frais de déplacement.

Point sur le poste ESQ :

Le recrutement est en cours et une communication sera réalisée dès que le recrutement sera bouclé. Le début du contrat est programmé au 1^{er}/09/2022.

Nous n'avons pas reçu de candidature à ce jour. La piste envisagée avec le comité de Mayenne est en cours d'étude.

Point sur le personnel de la Ligue :

Comme à chaque fin de saison, chaque salarié de la Ligue a été reçu par Anne RÉMOND et Stévann PICHON, dans le cadre de leur entretien individuel. Un compte-rendu individuel sera effectué et envoyé à chacun.

L'entretien de Stévann PICHON a été réalisé, quant à lui, par Anne RÉMOND et Alexis HUAULMÉ.

Bilan global très positif, les salariés sont globalement contents. Anne RÉMOND est satisfaite des entretiens. Certains ont souhaité une augmentation ; ces demandes seront étudiées prochainement.

Jean-Pierre MOREAU s'inquiète de la charge de travail de Laëtitia : quelle répartition est envisagée ?

- ➔ Le mois de juin est chargé pour Laëtitia. Une proposition sera faite auprès de Pierre et Jean-Pierre pour soulager Laëtitia.

Didier MATHIS évoque la possibilité d'accueillir des stagiaires scolaires pour décharger le secrétariat.

- ➔ Dans le domaine administratif, on reçoit surtout des demandes de stage d'observation pour des 3^{ème}.
- ➔ Confier à un stagiaire de Master, en mission de 5-6 mois, une étude sur notre manière de travailler. Les Ressources Humaines actuelles n'ont pas le temps de dégager du temps pour ce travail.

Pierre Sionneau souligne que la formalisation actuelle de nos courriers, notamment pour les pénalités COC et CTA, les décisions officielles, les notifications CMCD... prend beaucoup de temps.

Alexis HUAULMÉ rappelle que si dans les comités, il y a du temps de travail administratif disponible, il ne faut pas hésiter à nous le communiquer. La Ligue est ouverte à vos propositions.

Didier MATHIS informe que sur certaines formations d'arbitrage délocalisées, la CTA va prendre un appui auprès des comités.

Le standard téléphonique prend du temps également. Annita va reprendre le standard le matin, Laëtitia l'après-midi. On est au service des clubs, on se doit de leur répondre et de ne pas les renvoyer vers une plateforme téléphonique.

Michel HOUDBINE rappelle que des réponses pourraient être apportées par les comités. Les clubs pourraient d'abord appeler les comités avant d'appeler la Ligue. Comme le souligne Vincent DE SINGLY, il conviendrait de clarifier ce type de

fonctionnement par la Ligue, et le communiquer aux comités et aux clubs. Les secrétaires du comité de Vendée se sentent isolées...

5. Courrier de Danielle GILET

Courrier reçu la semaine dernière exposant différents problèmes sur la saison. Une réponse a été faite.

Il semble important de l'évoquer pour se dire les choses clairement sur les différents sujets, évoqués depuis longtemps. La réponse a été posée par écrit. Comme le souligne Florence GAILLARD, maintenant que tout est écrit et noté, on ne revient plus dessus, notamment les questions posées sur la composition des commissions de discipline et réclamations et litiges. Danielle GILET précise que les membres des anciennes antennes départementales ont reçu un courrier de remerciements et n'ont pas eu la possibilité d'intégrer les commissions territoriales...

Comme le souligne Jo HEBEL, Jacky CLENET a été contacté mais n'a jamais donné de réponse. Ne pas dire qu'il n'a pas été contacté ! On ne cesse de répéter qu'on a besoin de tout le monde ; les redites finissent par être pénibles... Yves Chartier doit contacter Jo HEBEL. Il sera adopté en commission CTRL s'il se manifeste !

Didier MATHIS s'interroge sur l'objectif du courrier, qui ne relate que des griefs. Au sein de la CTA, il y a un représentant du comité de Vendée. Ce n'est pas respectueux de jeter en pâture le cas d'une personne. Ce dossier a été jugé au vu d'éléments factuels. La suspension a été maintenue par la CTA tant que le dossier n'était pas jugé. S'il avait un passé en CDA, le comité aurait dû faire remonter cette information auprès de la CTA.

Comme le souligne Florence GAILLARD, le mandataire a jugé qu'il n'y avait pas suffisamment de faits pour poursuivre la personne en commission de discipline ; le dossier a été classé sans suite au vu des pièces. La commission n'est pas là pour juger une personne...

Alexis HUAULMÉ conclut ces échanges, longs mais nécessaires pour ne plus remettre ces sujets à la discussion. Les éléments factuels ont été posés dans le courrier et confirmés par le comité directeur.

La Ligue n'est en guerre contre personne et est au service de tous les clubs des Pays de la Loire, de notre passion commune. Si on ne travaille pas ensemble sur cet aspect fondamental, ça n'ira pas. La Ligue est très favorable à ce que les bénévoles du comité de Vendée soient présents dans les commissions territoriales.

6. Points divers

Alexis HUAULMÉ informe les administrateurs de deux décès survenus ce week-end :

- Laurent COMMANAY, salarié de la DRAJES. Il était notre contact ANS.
- Robert MENEUX, élu au sein du club de Montaigu.

Un courrier de condoléances sera envoyé aux instances concernées.

Courrier de l'UNION GRANDE PRESQU'ILE HB :

Match à rejouer, jugé en 1^{re} instance pour faute technique d'arbitrage. Guérande a fait appel de cette décision auprès du Jury d'Appel et a obtenu gain de cause. Le Jury d'Appel casse systématiquement le dossier sur la forme puis le rejuge sur le fond.

Guérande demande à ce qu'on paie leurs frais (de déplacement, péages et repas) pour s'être déplacés à la Maison du Handball à Créteil.

Jo HEBEL rappelle que rien n'a été notifié par le jury d'appel ; on n'a pas à payer les frais de Guérande.

Jean-Pierre MOREAU, comme Serge LARCHER, précisent que le club n'était pas obligé de se déplacer pour éviter les frais. Le jury d'appel propose systématiquement une visioconférence.

Décision :

Demande de Guérande refusée avec 23 voix pour.

➡ Une réponse sera faite au club de Guérande.

7. Vote sur le changement de siège administratif

Alexis HUAULMÉ rappelle que le vote avait été reporté le 9 mai dernier, au vu du manque d'éléments transmis par le site des Ponts de Cé. Les deux dossiers présentés n'étant pas équitables, il avait été décidé de reporter le vote. Le choix avait été fait de transformer le comité directeur de ce jour en conseil d'administration, laissant ainsi un délai supplémentaire pour étoffer le dossier.

Stéphane MOREAU présente le projet. Une synthèse a été réalisée avec Stévan PICHON, reprenant tous les courriers des structures.

Tous les documents ont été transmis samedi dernier aux administrateurs, qui ont globalement peu changé depuis le dernier CA.

Une rencontre a eu lieu aux Ponts de Cé le 10 juin dernier. La ville s'est engagée oralement, mais n'a rien confirmé par écrit. Or, ces écrits sont indispensables pour entamer les premiers frais.

La problématique rencontrée avec l'agglomération d'Angers Les Ponts de Cé est que le temps de rencontre politique a été plus contraint à organiser.

Le budget s'élèverait de 6 à 9 millions. On ne peut pas aller trop loin dans le chiffrage, tant que le terrain n'est pas connu. La FFHandball nous soutient et nous a demandé une enveloppe. Pour avoir l'aide de l'ANS à hauteur d'un million d'euros environ, il faut qu'en 2023, le projet soit lancé.

Michel HOUDBINE ajoute le problème d'achat du terrain toujours non résolu : la ville n'est pas encore propriétaire de tout le terrain alloué. Le bail emphytéotique est acquis (c'est ce qui a été fait quand le comité de basket s'est implanté pour qui le terrain a été cédé pour 1 € symbolique avec un bail emphytéotique de 99 ans), mais il n'est pas possible d'avoir d'écrits pour l'instant, tant que la ville n'est pas entièrement propriétaire. Une agglomération telle qu'Angers, comptant plus de 150 000 habitants, ne réagit pas aussi vite qu'une agglomération comme Ancenis.

Serge LARCHER souligne que ces problématiques étaient connues dès le départ. Pourquoi continuer avec ce site ?

- ➔ Ces deux sites ont été choisis au départ pour leurs accès autoroutiers et géographiques. Il faut maintenant aller jusqu'au bout du projet.

Michel HOUDBINE rappelle que c'est une décision hyper importante qui engage la Ligue pour des années. Il ne faut pas prendre le problème à l'envers, en partant d'une liste de courses. Que veut-on réellement : Angers ou Ancenis ? Où la Ligue a son meilleur potentiel de développement ? Quel est l'intérêt pour le handball ?

Ici, on oriente le choix : dans quel lieu c'est possible, plutôt que dans quel site on préfère aller. Comme le rappelle Didier MATHIS, on ne peut pas prendre une décision sur une liste de critères... On va trop vite. Il y a une question de méthode. Quelle est la vraie question ? Le lieu du siège où on compte le nombre de critères favorables ?

Jean-Philippe SOMMEREISEN s'offusque de cette attitude à vouloir toujours reporter le vote. Concrètement, on s'est réuni pour faire le choix des deux emplacements. C'est nous qui l'avons provoqué. On a travaillé depuis sur les dossiers. Pour faire un choix, il faut bien mettre des critères. Dans le tableau, il y a des éléments factuels. Sur la forme, on a repoussé nos votes à plusieurs reprises. Que veut-on au final ? Autant dire tout de suite qu'on veut aller aux Ponts de Cé et on ira quand ce sera possible... !

Avant de comparer les critères, comme le proposent Denis HÉNONIN et Pierre SIONNEAU, la question est de savoir où on veut implanter le nouveau siège : Angers ou Ancenis ? Là est la question...

Jo HEBEL rappelle qu'on a pris la décision de changer le siège de la Ligue. On ne va pas tergiverser. On ne peut plus attendre et il faut prendre une décision.

Jean-Marc AUGER précise qu'on était tous d'accord pour dire qu'on n'avait pas assez d'éléments, le vote avait donc été repoussé. Mais on ne les a pas plus ce soir... Les choses ne sont toujours pas claires. Au vu des infos aujourd'hui, on n'est pas plus avancé...

Michel HOUDBINE annonce que :

- Sur la formation professionnelle, Ancenis n'est pas en mesure de proposer suffisamment de supports de clubs pour assurer la partie pédagogique des formations. Il faudra donc aller ailleurs.
- Une autre Ligue souhaite arriver sur Angers : la Ligue de badminton, ce qui aiderait à financer les coûts.
- Quitter le département va être coercitif. Gilles GRIMAUD, Maire de Segré en Anjou Bleu et Conseiller Départemental, ne veut pas qu'on quitte le Maine-et-Loire...

Vincent DE SINGLY s'interroge sur la venue des Pôles Espoirs sur le nouveau site.

→ Non, un nouveau déménagement n'est pas prévu.

Stéphane MOREAU précise que, tôt ou tard, on devra quitter les locaux actuels, devenus trop petits.

Après tous ces échanges, Alexis HUAULMÉ conclut :

- Le siège actuel n'est plus adapté, nous avons fait le choix de partir.
- Deux localisations ont été actées, pour des questions géographiques et d'accessibilité. Les choses sont plus ou moins abouties. Il faut s'interroger sur ce qui sera le plus cohérent en termes d'accessibilité au service des clubs.
- Le projet ne coûtera rien aux licenciés. Si le projet n'est pas finançable, on ne le fera pas.
- La décision prise ce soir sera respectée.

Il y aura des déçus, c'est le jeu de la démocratie...

Décision :

Vote à bulletin secret - 23 votants.

12 voix pour Ancenis - 9 voix pour Angers - 2 blancs.

Clôture de la réunion à 22h15.

Julien LAHAIE
Secrétaire Général de la Ligue



Alexis HUAULMÉ
Président de la Ligue

